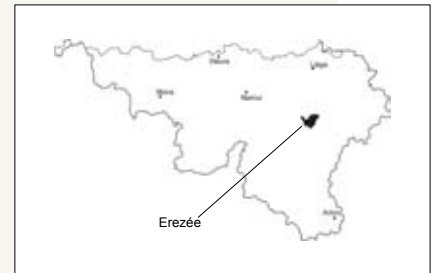


LES FICHES D'AMÉNAGEMENT RURAL

Quand développement rural rime avec aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine !

3

La maison de village de Mormont (Erezée)



En milieu rural, la création d'une maison de village (concept issu du développement rural) représente un investissement important au bénéfice de la vie associative, culturelle, sportive, festive... Cependant, pour ce type d'infrastructure, les contraintes de fonctionnalité ou de budget conduisent parfois à négliger l'adéquation du nouveau bâtiment à son environnement (volume sommaire de type «hall industriel», pauvreté dans le traitement des façades...).

La maison de village de Mormont, par la qualité et la globalité des réponses qu'elle apporte au niveau de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine en milieu rural, démontre qu'il est possible de construire une infrastructure de rencontre au cœur du village qui, tout en répondant aux besoins des habitants, renforce l'identité locale à travers un véritable projet architectural.

La dynamique de la participation citoyenne associée à un auteur de projet sensible et compétent permet ainsi d'aboutir à une architecture contemporaine de qualité, qui est urbanistiquement intégrée et dont le budget est maîtrisé.

CARTE D'IDENTITE

Province : Luxembourg

Commune : Erezée

Réalisation :
Travaux : 2002-2004

Maître d'œuvre :
Commune d'Erezée

Auteur de projet :
Henri Chaumont et
Marc-Henri Tellier, architectes

Coût construction :
419 928 euros tvac

LA GENESE DU PROJET

La maison de village de Mormont est érigée sur les ruines de l'ancienne salle de fêtes qui fut construite en 1948 par le comité de village de l'époque. Cette première salle sera utilisée jusqu'à ce qu'un manque de sécurité nécessite sa fermeture. En 1998, lors des consultations de la population pour la rédaction du second Programme Communal de Développement Rural de la commune d'Erezée, les habitants du village de Mormont ont proposé la construction d'une nouvelle maison de village, projet qui fut retenu par le Conseil communal. Après avoir acquis pour un franc symbolique le terrain de l'ancienne salle, la commune a mis le projet en œuvre et en a ensuite confié la gestion au comité villageois.

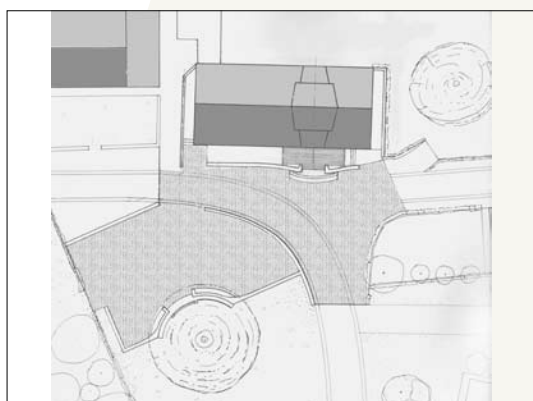


Fig. 2 : Implantation de la maison de village et projet d'aménagement de l'espace public devant celle-ci.



Fig. 1 : Le village de Mormont : plan cadastral



Fig. 3 : La place du Batty avec l'école, la fontaine et la nouvelle maison de village.

LE SITE

Le village de Mormont est situé en Famenne, à la lisière des reliefs ardennais. Accessible par des routes venant de la vallée de l'Aisne, le village se déploie à flanc de colline, sur un versant exposé au Nord. Il est principalement organisé autour d'une étendue enherbée, en pente. C'est autour de cette place et de la fontaine du village que s'articulent un grand nombre de fermes ainsi que tous les bâtiments emblématiques du village : l'église, l'école, l'ancien presbytère et... la salle du village.



Fig. 4 : Vue paysagère du village



Fig. 5 : Un village où l'habitat traditionnel est encore largement préservé

LE PROGRAMME

Le programme comportait une série d'éléments propres au bon fonctionnement d'un espace polyvalent :

- une grande salle polyvalente qui puisse accueillir les activités villageoises les plus diverses
- une petite salle indépendante avec des tables pour des activités en plus petit nombre
- un bar et son espace de stockage
- une cuisine
- des sanitaires
- un vestiaire
- un local technique (chaufferie).

Outre ce programme de base, une série d'autres paramètres devaient être pris en compte : l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la possibilité d'étendre facilement les activités vers l'extérieur.

LE PROJET

Des accès astucieux

Une rampe en pente douce, également accessible aux personnes à mobilité réduite (Fig 8) permet d'accéder à l'entrée. Juste devant celle-ci, le revêtement de sol en bois définit une terrasse, avec des bancs. Un accès permet d'aller sous la terrasse et de rejoindre la cave par l'extérieur, ce qui facilite les livraisons des fournisseurs. Cet accès à la cave permet également de stocker discrètement les poubelles derrière le muret de soutènement.

L'ensemble de ces aménagements extérieurs est réalisé sur le domaine public et se prolongera ultérieurement par l'aménagement d'une placette, avec un arbre (Fig. 2).

L'architecture et la technique

Si la volumétrie extérieure de la maison de village semble simple, sa charpente, elle, ne l'est pas. En effet, toute la toiture est portée par deux uniques poutres «treillis» qui couvrent toute la construction d'un seul tenant, en ne prenant appui que sur 4 colonnes intermédiaires (Fig.7). Ces colonnes définissent l'espace du bar et la mezzanine et correspondent en façade à l'entrée, ainsi qu'au relief de la toiture en ardoise et à l'accès extérieur de la cave. Les poutres permettent en outre de supporter les installations techniques d'éclairage pour les concerts ou les bals, ainsi que le passage de techniciens.



Fig. 6 : La façade principale du bâtiment

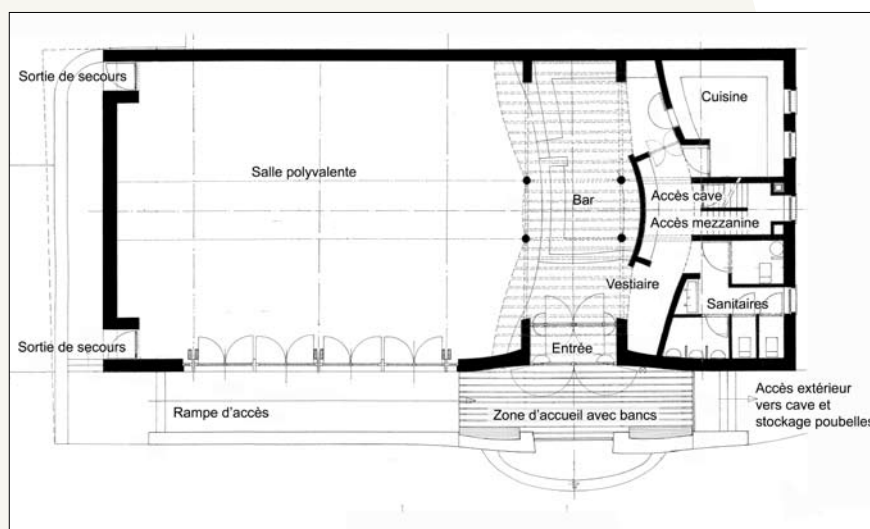


Fig. 7 : Plan du rez-de-chaussée



Fig. 8 : La zone d'accueil devant l'entrée, avec des bancs encastrés dans le mur

Des espaces polyvalents

Le bâtiment se compose d'un grand volume ouvert sur deux niveaux, avec une mezzanine à l'étage qui couvre les zones de service de la salle. Cette mezzanine sert de «balcon» sur l'espace polyvalent mais également de petite salle de réunion. A terme, cette partie devrait être équipée d'ordinateurs et mise à disposition des enfants.

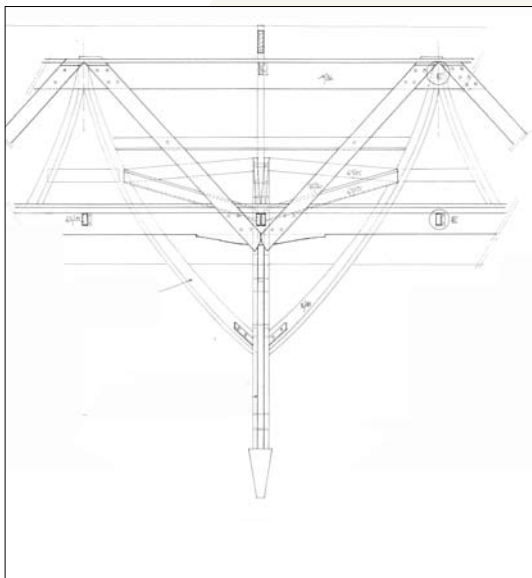


Fig. 9 : De beaux détails techniques très étudiés

L'étude des moindres détails :

La qualité du projet réside également dans le grand soin apporté à l'ensemble des détails constructifs et décoratifs. De la finition de la charpente au dessin animé des châssis, en passant par la décoration originale du mobilier, l'ensemble confère indéniablement une âme et de la chaleur au lieu.



Fig. 11 : Le mobilier décoré avec des céramiques originales créées et réalisées par Françoise Lesage.



Fig. 10 : La structure de la charpente couvre l'ensemble du bâtiment et s'appuie sur les colonnes du bar.



Fig. 12 : L'élégance des menuiseries

Implantation

En s'inscrivant sur l'espace central du village, dans le prolongement des maisons existantes, la maison de village de Mormont participe à la création d'un espace-rue de qualité. L'utilisation de murets permet de mettre en avant le statut particulier du bâtiment, avec sa rampe d'accès et la « placette » en terrasse. Ce muret fait également référence à des murets existants dans le village.

Intégration au relief

La construction s'encastre partiellement dans le terrain naturel afin de maintenir à la fois un accès de plain-pied au rez-de-chaussée et un accès au niveau des caves. La façade largement vitrée permet à une lumière nord d'éclairer naturellement la salle polyvalente, tandis que la façade arrière, partiellement enterrée, ne comporte quasi pas d'ouvertures.



Fig.13 : L'espace-rue

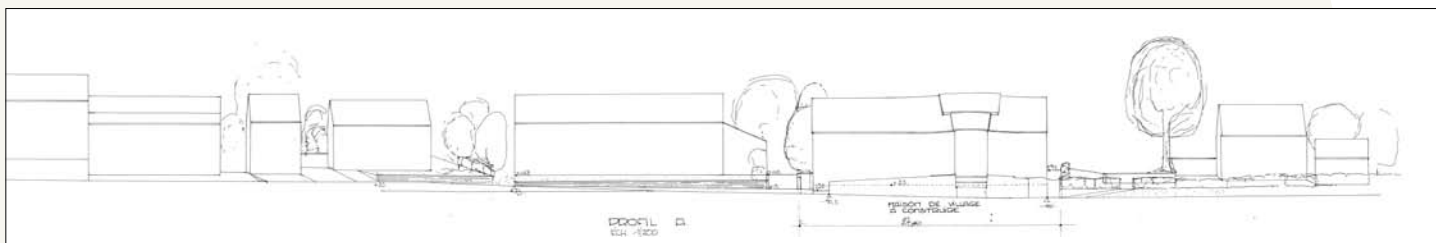


Fig.14 : Profil en long de la rue.

Volume

Le volume simple à deux versants est personnalisé et mis en valeur par un travail en toiture qui correspond à la structure intérieure du bâtiment et en signale l'entrée.

Matériaux

Par l'emploi de matériaux propres au village (grès d'Arkose pour les maçonneries et ardoise naturelle en toiture), la nouvelle maison de village semble avoir toujours été présente à cet endroit.

Un grand soin a été apporté à la mise en oeuvre de ces matériaux, notamment pour l'appareillage de la maçonnerie.

Afin de limiter le budget, le pignon droit et la façade arrière ont été couverts par un enduit de finition de teinte beige/jaune, moins onéreux que la pierre. Cette distinction de matériaux sur un même volume n'est ici pas préjudiciable, les murs concernés n'ayant pas d'impact, ni du point de vue paysager, ni du point de vue de l'espace-rue.

Plans :

D'après les documents de l'auteur de projet

Photos : FRW

Nous remercions cordialement Henri Chaumont pour son aimable collaboration lors de la réalisation de ce dossier.



Fig.15 : L'entrée mise en valeur par le mouvement de toiture.

Thèmes abordés par les fiches

Réaffectations et transformations

Nouveaux bâtiments

Espaces publics

Divers

Les projets présentés dans cette série de fiches ont été réalisés dans le cadre d'une opération de développement rural (ODR).

Cette politique de développement rural permet aux communes wallonnes d'élaborer leur propre projet de développement visant à leur revitalisation, dans le respect de leurs spécificités et de manière à améliorer les conditions de vie de leurs habitants tant dans les secteurs économique, social que culturel. Les trois piliers d'une ODR sont :

- la participation citoyenne
- un programme global
- une réflexion stratégique à long terme

La Région wallonne a notamment confié à la Fondation rurale de Wallonie une mission de conseil et d'accompagnement de communes menant une ODR, mission qu'elle remplit principalement grâce à ses équipes de terrain constituées d'agents de développement.

AUTRES FICHES PARUES

1. La réhabilitation du site de l'ancienne gare de Perwez
2. L'atelier rural de Salle (Bertogne)

Pour commander ou nous contacter :
Fondation rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid, 14
5000 NAMUR
Tél. : 081/26 18 82
Fax : 081/22 45 77

E-mail : contact@frw.be

Site internet : <http://www.frw.be>.